



AFFICHAGE EXTERNE – 2e
POSTE DE PRÉPOSÉ(E) SPÉCIALISÉ(E) À L'ADMISSIBILITÉ –
PERMANENT TEMPS PARTIEL

AVIS DE POSTE VACANT
(S-2024-32e)

CLASSIFICATION : Poste permanent de préposé(e) spécialisé(e) à l'admissibilité
Temps partiel : 6 jours sur 10
Horaire : 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au mercredi

DESCRIPTION DE POSTE : Personne qui :

- Évalue la demande d'aide juridique conformément aux directives de l'avocat qui statue sur l'admissibilité;

Dans le cadre de ses fonctions, cette personne :

- Cueille, saisit et transcrit les données concernant la demande d'aide juridique dans un bureau d'aide juridique, dans les centres de détention et de protection de la jeunesse, établissement de santé ou tout autre endroit pour les fins de l'admissibilité;
- Vérifie l'existence de demandes d'aide juridique antérieures, l'existence de conflits d'intérêts, d'antécédents et de causes pendantes;
- Ouvre, ferme et classe les dossiers;
- Imprime les demandes d'aide juridique, les attestations, les mandats, les refus et autres documents ainsi que leurs modifications;
- Remplace au besoin la ou le préposé à l'accueil;
- Accomplit au besoin toute autre tâche connexe.

EXIGENCES : Pour le premier échelon de ce corps d'emploi :
11^e année ou secondaire V plus 3 ans d'expérience pertinente
ou
10^e année ou secondaire IV plus 10 ans d'expérience pertinente
ou
9^e année ou secondaire III plus 12 ans d'expérience pertinente

LIEU DE TRAVAIL : Bureau d'aide juridique de Terrebonne
891, rue Saint-François-Xavier, bureau 210
Terrebonne QC J6W 1H1

DATE DE DÉBUT : Dès que possible

ÉCHELLE SALARIALE : Selon la convention collective en vigueur
Salaire horaire : 23,25 \$ à 28,60 \$ / heure

PÉRIODE D'AFFICHAGE : Du 4 au 18 mars 2025 à 16 h 30

Toute candidature doit être transmise par courriel à
Mireille Courte (rh@ccjll.qc.ca) au plus tard le **18 mars 2025 à 16 h 30**.